



Municipalité de Belcourt

AVIS PUBLIC

ADOPTION RÈGLEMENT MUNICIPAL

Prenez avis qu'à une séance ordinaire du Conseil tenue le 9 août 2021, le Conseil municipal de Belcourt a adopté le règlement suivant :

☞ #169-21 *Règlement modifiant le règlement sur la gestion contractuelle*

Le règlement mentionné ci-haut est déposé au bureau de la soussignée au 219, rue Communautaire où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales du bureau de même que sur le site internet de la municipalité www.munbelcourt.ca.

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Belcourt, ce 12 août 2021

Nathalie Lizotte

Secrétaire-trésorière et
Directrice générale.